



**Extrait du Registre des**  
**ARRÊTÉS DU MAIRE**

---

**OBJET :**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

*N° 7492 - RH*

INSTITUTION ET VIE  
POLITIQUE

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

COMITÉ TECHNIQUE

Désignation des représentants de la collectivité

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du conseil municipal du 11 décembre 2017 reçue à la préfecture des Vosges le 15 décembre 2017, portant création d'un comité technique unique compétent pour les agents de la Ville de REMIREMONT et du C.C.A.S. de la Ville de REMIREMONT ;

Vu la délibération du conseil municipal du 18 juin 2018 reçue à la préfecture des Vosges le 22 juin 2018, maintenant le paritarisme de l'instance et fixant à 5 le nombre de représentants du personnel et de la Collectivité ;

ARRETONS

Article unique : Sont désignés en qualité de représentants de la collectivité au Comité Technique de la Ville de REMIREMONT et du C.C.A.S. :

MEMBRES TITULAIRES :

- Monsieur Jean HINGRAY, Maire ;
- Madame Joceline PORTE, Adjointe au Maire ;
- Madame Danielle HANTZ, Conseillère Municipale ;
- Monsieur Joël ROBICHON, Conseiller Municipal ;
- Monsieur Roger BOURCELOT, Adjoint au Maire.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- Monsieur Bernard CREUSOT, Conseiller Municipal ;
- Monsieur Jean-Claude HUTTER, Conseiller Municipal ;
- Monsieur Frédéric SIMON, Conseiller Municipal ;
- Madame Danièle FISCHER, Conseillère Municipale ;
- Monsieur Bruno HAILLANT, Conseiller Municipal.

Pour ampliation : Le Maire,  
Par délégation :  
La Directrice Générale des Services,  
Par délégation,  
Le Chef de Service,

A REMIREMONT, le 8 juin 2020

Le Maire,  
./ Jean HINGRAY

Isabelle SCHILD

Acte transmis à la Préfecture le 12 juin 2020  
Acte rendu exécutoire après publication  
le 15 juin 2020

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,

Stéphanie DIDON

Diffusion :  
- Préfecture  
- Centre de Gestion  
- Trésorerie Principale (dématérialisation)  
- Service des Ressources Humaines  
- Intéressés